

Dispak Dispac'h



PATRICIA ALLIO

Dispak Dispac'h

Tribunal permanent des peuples

LES SOLITAIRES INTEMPESTIFS

Photo de couverture :
© H·Alix Sanyas
Pancarte, manifestation Human After All, le BAAM, mai 2019

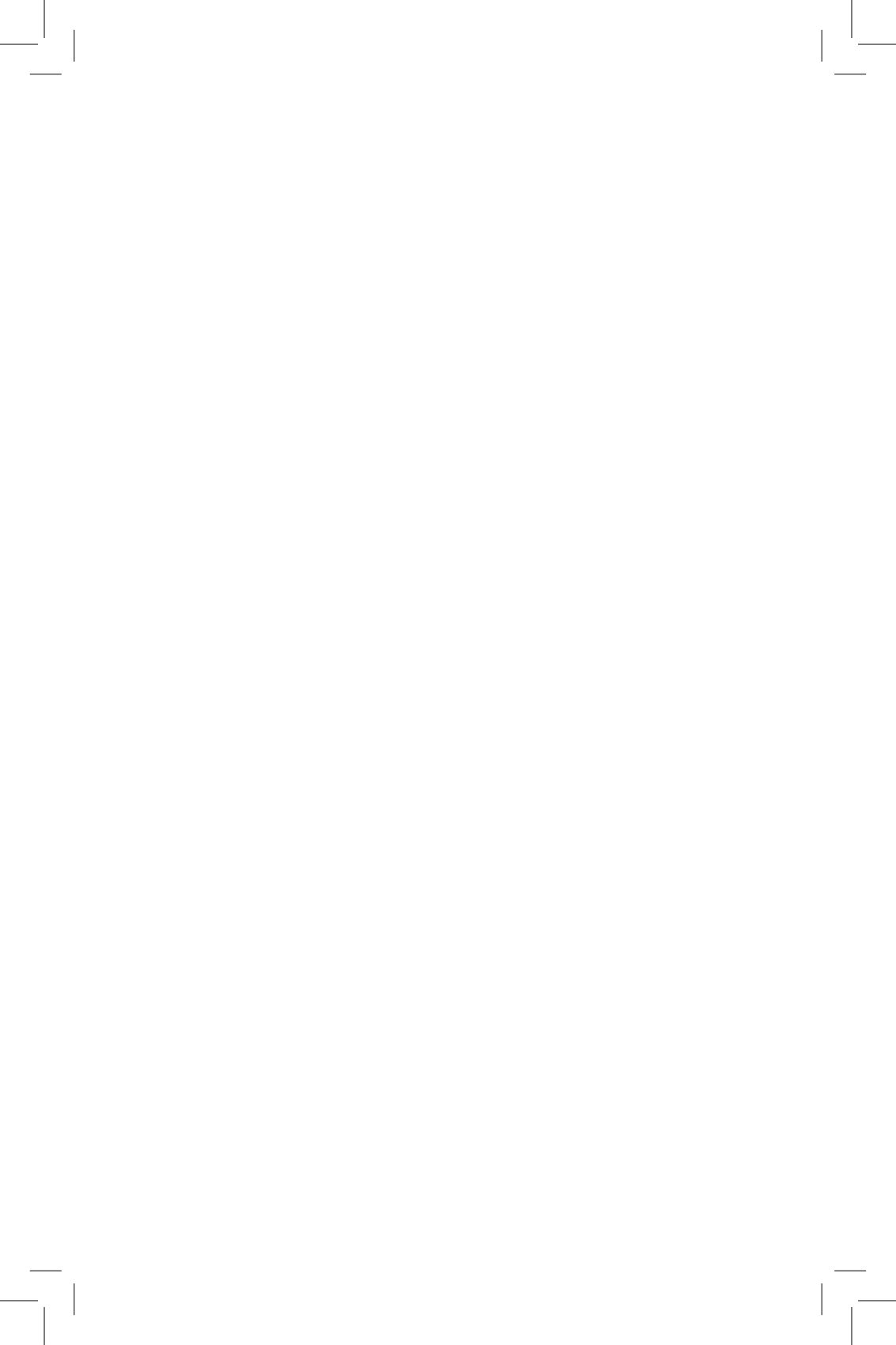
© 2023, LES SOLITAIRES INTEMPESTIFS, ÉDITIONS
1, rue Gay-Lussac – 25000 BESANÇON
Tél. : 33 [0]3 81 81 00 22 – Fax : 33 [0]3 81 83 32 15

www.solitairesintempestifs.com

ISBN 978-2-84681-715-8

SOMMAIRE

Avant-propos	11
PATRICIA ALLIO : <i>Blessing / Bénédiction</i>	13
BERNARDO MONTET : <i>La peur de l'autre</i>	27
GIANNI TOGNONI : <i>Le Tribunal permanent des peuples</i>	31
Première partie : ÉTAT DES LIEUX	39
<i>Ouvert révolution !</i>	41
<i>Ouverture de la session du TPP</i>	45
<i>L'acte d'accusation</i>	47
Deuxième partie : LES TÉMOINS	67
ÉLISE MARIE	69
STÉPHANE RAVACLEY	71
MARIE-CHRISTINE VERGIAT	75
GAËL MANZI	85
MORTAZA BEHBOUDI	93
DAVID YAMBIO	99
FALMARÈS	109



Ce livre rassemble des textes de personnes liées à l'aventure de Dispak Dispac'h, spectacle créé en novembre 2021 au Théâtre de Lorient.

Mise en scène : Patricia Allio

Avec : Patricia Allio, Mortaza Behboudi, Falmarès, Amir Jafari, Gaël Manzi, Élise Marie, Bernardo Montet, Stéphane Ravacley, Marie-Christine Vergiat, David Yambio

Scénographie : Mathieu Lorry-Dupuy avec les *Bancs d'utopie* de Francis Cape

Lumière : Emmanuel Valette

Musique : Léonie Pernet

Son : Maël Contentin

Costumes : Laure Mahéo

Graphisme : H·Alix Sanyas

Assistanat à la mise en scène : Emmanuel le Linée

Production : ICE

Coproduction : Théâtre national de Bretagne (Rennes) | Théâtre de Lorient – Centre dramatique national de Bretagne | Le Quartz – Scène nationale de Brest

Avec le soutien de : Région Bretagne | Drac Bretagne – Ministère de la Culture | Département du Finistère | Morlaix Communauté | Centre dramatique national Besançon Franche-Comté | Frac Franche-Comté | Montévidéo | Fonds de dotation Porosus



Ce livre est dédié à Mortaza Behboudi¹.

1. Journaliste franco-afghan emprisonné depuis le 7 janvier 2023 à Kaboul. Témoin dans *Dispak Dispac'h*, il est un infatigable défenseur de l'égalité des droits et pourfendeur des libertés bafouées. En date de publication de cet ouvrage, nous espérons toujours sa libération avec le comité de soutien présidé par Reporters sans frontières. Il est possible de signer la pétition sur le site www.rsf.org/fr.



Avant-propos



PATRICIA ALLIO

Blessing / Bénédiction

Vingt-neuf janvier 2023. Depuis le train qui me conduit à Milan je regarde les sommets enneigés. Le blanc immaculé se détache du bleu du ciel qui attise le désir de se fondre dans le paysage. Devenir ciel devenir montagne devenir neige devenir pin devenir pierre. J'observe les personnes autour de moi, certaines sont déjà équipées pour gravir les sommets. Je les regarde avec un mélange d'envie et de distance, j'aime respirer l'air glacé et pur des sommets, je connais l'ivresse de la glisse, mais aujourd'hui je pense à ceux qui n'ont pas d'autre choix que de marcher illégalement dans ces montagnes et de tenter le passage de la frontière au risque de leur vie. Aujourd'hui, je ne marcherai pas sur les crêtes, je rejoins en Italie David Yambio, le créateur de l'association Refugees in Libya. La dernière photo que j'ai vue de lui sur Facebook était justement prise dans des montagnes enneigées, il souriait et avait l'air de s'initier à la luge. David vient du Soudan, il a traversé plusieurs pays avant d'être enfermé dans des prisons libyennes et de lancer un mouvement de protestation devant le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Tripoli. Le sit-in a duré trois mois, faisant de David le porte-voix des personnes migrantes subsahariennes persécutées. Il n'a sans doute jamais vu

la neige avant cette année. Nous nous sommes écrit sur les réseaux, je lui ai parlé de *Dispak Dispac'h*, je lui ai montré des photos et lui ai proposé de participer au Festival d'Avignon. Il m'a tout de suite répondu que ça l'intéressait. Et si je traverse la France et une partie de l'Italie du Nord, c'est pour en avoir le cœur net. *Dispak Dispac'h*, c'est depuis le début une histoire de rencontres et de confiance : avec Gaël Manzi au Théâtre de Lorient ; avec Stéphane Ravacley à Besançon, à côté de sa boulangerie ; avec Marie-Christine Vergiat à Paris, au Tribunal permanent des peuples ; avec Mortaza Behboudi à Paris, dans un restaurant afghan. David m'a proposé un rendez-vous à Bologne ou à Modène. J'ai choisi Modène. Le train se fraye un chemin de plus en plus étroit au milieu des montagnes, le paysage se resserre, c'est bientôt la frontière. Pour nous qui voyageons dans ce train, la frontière est abstraite. Depuis les années 1990, elle est presque invisible en Europe : la convention de Schengen a établi la fin des contrôles aux frontières internes des pays européens signataires, notamment à la frontière franco-italienne. Pourtant, cette frontière est, elle aussi, l'instrument des politiques migratoires dont le but est de créer une ligne de démarcation entre des populations qui ont accès à la libre circulation et celles assignées à résidence ; entre des populations « légitimes » et d'autres jugées « indésirables » – pour reprendre ce concept du philosophe Ruwen Ogien, qu'il développe dans son livre *Mon dîner chez les cannibales*. Ruwen Ogien, s'inspirant d'un passage d'Hannah Arendt dans *Les Origines du totalitarisme*, sur la condition des exilés déchus de leur nationalité, où elle dit que « leur tare... ce n'est pas d'être opprimés, mais que personne ne se soucie même de les opprimer¹ », s'intéresse à cette

1. Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme*, trad. M. Leiris, Paris, Gallimard, 2002.

classe de personnes victimes du « passage d'un *régime de domination* à un *régime de persécution* », qui fait qu'elles deviennent alors « indésirables » :

À mon avis, un groupe de personnes bascule dans la catégorie des indésirables lorsque la pire des questions que l'on peut se poser à leur égard n'est plus : « Qu'est-ce qu'on peut faire pour en profiter ? », mais : « Qu'est-ce qu'on peut faire pour s'en débarrasser ? »².

Les indésirables ne sont pas ceux dont on veut exploiter au maximum la force de travail, l'habileté ou l'intelligence, mais ceux qu'on veut exclure ou éliminer. Les sans-papiers, les personnes migrantes sont aujourd'hui les indésirables des sociétés dites « démocratiques ». Nous sommes passés près de Briançon et je pense à l'une de ces « indésirables » : Blessing Matthew, exilée nigériane, qui a traversé illégalement plusieurs frontières avant d'arriver en 2018 à Briançon avec deux amis. Poursuivie par la police, Blessing Matthew est tombée dans la Durance, où elle s'est noyée. Elle avait traversé plusieurs pays, elle voulait étudier en France. Tandis que le train avale à toute vitesse les kilomètres, je pense aux longues et pénibles marches qu'ils ont accomplies avant d'arriver là et de se faire traquer par la police.

Les nécropolitiques migratoires européenne et française imposent une marche sans fin aux exilés, en utilisant pour cela un arsenal législatif et administratif infernal, notamment le « dublinage » qui transforme toute personne migrante en errante, condamnée à revenir toujours au premier pays européen qu'elle n'a pas choisi. La nécropolitique migratoire européenne s'exprime dans ce jeu

2. Ruwen Ogien, *Mon dîner chez les cannibales et autre chroniques sur le monde d'aujourd'hui : journal philosophique*, Paris, Grasset, 2016.

d'obstacles pervers qu'elle propose à des personnes vulnérables, épuisées physiquement et moralement. Dans la convention de Schengen, certains articles laissent la possibilité aux États membres de rétablir des contrôles « aléatoires et mobiles » aux frontières internes lorsqu'ils l'estiment nécessaire, ce qui explique que le contrôle à la frontière franco-italienne ait régulièrement été rétabli depuis 1990, lors d'événements politiques comme le G7, la COP 21, ou lors de circonstances exceptionnelles liées à une « menace terroriste ». À la suite des attentats de Paris du 13 novembre 2015, l'État français a institué le contrôle aux frontières internes, dans une zone comprise entre une ligne de vingt kilomètres autour de la frontière terrestre de la France. Le rétablissement du contrôle aux frontières a multiplié par six le nombre de personnes refoulées du territoire français, on a comptabilisé près de 90 000 personnes refoulées en 2017 contre 15 000 quelques années auparavant.

Blessing ça veut dire « bénédiction », mais de quelle bénédiction parle-t-on ?

La reconstitution des faits, désormais accessible sur *Mediapart*, est la suivante :

Le 7 mai 2018, entre 4 et 5 heures du matin, trois personnes exilées marchent sur la route en direction de Briançon. À l'entrée du hameau de La Vachette, des torches s'allument dans la nuit. Dans la nuit, des cris : « Police, police. » Dans la nuit, les trois amis courent en direction de l'église. L'un arrive à se cacher. *Blessing* se retrouve toute seule poursuivie par des gendarmes. Elle traverse un jardin où son ami est caché. Il la voit, elle fuit, éclairée par les torches des gendarmes, elle se retrouve bloquée par la rivière. Il entend les gendarmes crier : « Arrête-toi, si tu t'arrêtes pas, on va tirer. » Elle court jusqu'au bout du jardin, elle court jusqu'à la rivière, où il entend *Blessing*

dire « *Leave me, leave me* », « Lâchez-moi, lâchez-moi », avant de tomber dans l'eau. Il l'entend une dernière fois, son cri « *Help me, help me* » s'éloigne dans la nuit pour toujours. Aucun secours n'a été appelé, aucun des gendarmes n'a tenté de secourir Blessing. Elle a été retrouvée morte deux jours plus tard au barrage de Prelles, à Saint-Martin-de-Queyrières³.

C'est la première exilée qui est morte dans le Briançonnais, d'autres morts ont suivi.

Je traverse les montagnes en train et je pense à cette chronologie funeste. Depuis la session du Tribunal permanent des peuples⁴ à laquelle j'ai assisté au CICP⁵ à Paris en janvier 2018, expérience politique à l'origine de *Dispac Dispac'h*, la liste des personnes mortes à la frontière dans les montagnes françaises s'allonge. Le 7 mai 2018 : Blessing Matthew ; le 18 mai 2018 : Mamadi Condé ; le 25 mai 2018 : Mohamed Fofana ; le 15 novembre 2018 : Douala Gakou ; le 6 février 2019 : Tamimou Derman ; le 7 septembre 2019 : Mohamed Ali Bouhamdi ; le 21 juin 2021 : Mohamed Mahayedine ; le 2 janvier 2022, Fathallah Belafhail, alias Zakaria. Tous ont perdu la vie en voulant rejoindre la France à pied. La traque des migrants ne cesse jamais : « C'est tous les jours, à pied, en quad ou à moto-neige, avec des jumelles infrarouges et même des chiens parfois », témoigne un maraudeur briançonnais. Le racisme d'État en France, en Italie, en Grèce, en Libye, en Espagne, au Maroc ou en Tunisie ne se cache pas. La Commission nationale consultative des droits de l'homme – venue en inspection à Briançon – a invité en juillet l'État français à « prendre immédiatement les mesures qui s'imposent à

3. Mathilde Mathieu, « Blessing Matthew, 20 ans, meurt noyée en France en traversant la frontière », in *Mediapart*, le 21 mai 2018.

4. Tribunal d'opinion lié dès l'origine à l'Italie et au militant antifasciste Lelio Basso.

5. Centre international de culture populaire.

la frontière franco-italienne pour mettre fin aux violations des droits fondamentaux et aux pratiques inhumaines », à « sortir du déni » et à « modifier radicalement sa politique responsable de la mise en danger d'êtres humains ». En guise de réponse, la préfecture des Hautes-Alpes a indiqué que « ce rapport à portée nationale n'appelait pas de réponse locale ».

Quels corps comptent ? Quelles vies valent d'être pleurées ? Quelles vies méritent d'être sauvées ? La mort de Blessing, comme celle des autres indésirables, est considérée comme une mort accidentelle et ne suscite aucun scandale d'État. Depuis vingt ans, on comptabilise environ 50 000 décès ou disparitions de personnes migrantes. Depuis vingt ans, en guise de politique migratoire, les pays européens sécurisent, ferment et militarisent leurs frontières extérieures. En dressant des murs, en mettant en place de la vidéosurveillance, en utilisant des caméras infrarouges permettant de suivre les déplacements des corps dans la nuit, en procédant à la prise d'empreintes, les États européens ne visent pas avant tout à sauver des vies, ni à améliorer l'accueil des personnes vulnérables fuyant des vies invivables. Ils ne cherchent pas non plus à faire respecter les législations internationales relatives à la mobilité des personnes, formulées notamment en 1951 dans la convention de Genève qu'ils ont signée. Ils s'arrogent en revanche le droit de classer et de trier les vies qui valent d'être vécues. Nous assistons à l'instauration d'un nouveau droit de vie et de mort, d'une nouvelle forme d'inégalité assumée et fondée sur un racisme structurel, une nouvelle négrophobie. En février 2023, le président tunisien Kaïs Saïed a ainsi appelé à un rassemblement national identitaire autour de la culture arabe et de l'islam, et à faire cesser l'« afflux dans le pays des hordes de migrants clandestins subsahariens, source de violence